

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance – capital de 1 150 000 000 euros 116, cours Lafayette 69003 Lyon – 384 006 029 RCS Lyon – Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 760, représentée par **Mme DEVOS CHABANNE Marine** agissant en qualité de Responsable de l'Agence/Centre

d'Affaires **Chargé d'Affaires Professionnels**

Atteste être dépositaire des fonds versés en vue de la constitution de la **SARL**

(devant être) dénommée **NAJA INVEST**

Et devant avoir son siège social à **613 ROUTE DE LYON 01600 TREVOUX**

Et avoir un capital de **1000** **EUR,**

Et constate à ce titre le versement de la somme de (montant à compléter en lettres)

MILLE euros,

montant à compléter en chiffres **1000** **EUR sur le compte N° 08018747395** **ouvert au nom**

de la société en formation.

Détail des apports et des apporteurs (facultatifs) :

Nom de l'apporteur	Montant versement (chiffres en €)	Montant versement (lettres) en Euros	Date de versement
Mme FONTAINE Adeline	1'000.00	mille euros	25/01/2024
TOTAL	1'000.00		

Le retrait des fonds ainsi déposés ne pourra intervenir que dans les conditions définies par la réglementation en vigueur :

- Remise d'une copie du certificat d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés,
- Si la société n'est pas constituée dans le délai de six mois à compter du premier dépôt de fonds, ou si elle n'est pas immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés dans le même délai, les apporteurs peuvent individuellement demander en justice l'autorisation de retirer le montant de leurs apports. Dans les mêmes cas, un mandataire, dès lors qu'il représente tous les apporteurs, peut demander directement au dépositaire le retrait des fonds.

Si les apporteurs décident ultérieurement de constituer la société, il doit être procédé à nouveau au dépôt des fonds .

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A. BOURGOIN JALLIEU , le **25/01/2024**

Signature et cachet



CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES

81 avenue Professeur Tixier
38300 BOURGOIN JALLIEU

Tél. 0820 025 431 - Fax 04 74 93 79 21

